magasins de nouveautés. A l'extrémité du fil qui pendait de ce ballon était attaché un billet daté de Lyon, 26 mars, et promettant de payer la somme de 20.000 fr. à celui qui aurait trouvé le ballon et le papier. Ce billet était signé du nom d'un des banquiers de Lyon. Il paraît que ce n'est pas sans peine qu'on a pu persuader aux paysans norwégiens que le billet qu'ils avaient entre les mains ne signifiait absolument rien. Il est même probable que les Lyonnais vont perdre de leur réputation de probité parmi les habitans du nord de la Scandinavie.

Mais ce qu'il y a de plus curieux dans toute cette affaire, c'est ce fait d'un ballon d'enfant partant de Lyon le 26 mars pour aller atterrir le lendemain à l'extrémité de l'Europe. On se souvient sans doute que pareille aventure se produisit pendant le siége de Paris à un aérostat portant deux voyageurs et qui, parti le soir de la capitale investie, se trouva le lendemain en Norwége.

Ce petit incident prouve qu'il serait possible d'étudier les grands courants de l'atmosphère au moyen de petits ballons indiquant le lieu et la date de leur départ, ballots qui seraient renvoyés par les personnes qui trouveraient les ballons.

C'est en agissant ainsi que les marins sont parvenus à reconnaître les courans de l'Océan, et le petit ballon libre est peut-être appelé à rendre les mêmes services de la bouteille que les marins laissaient tomber dans les profondeurs de la mer.

— Lundi dernier, nous annoncions qu'une fille Lawoite, âgée de 28 ans, belge d'origine, avait été arrêtée, rue de Flandre, 96, à Paris, sur la dénonciation d'un sieur Albert, ouvrier, âgé de 24 ans, et son compatriote, comme étant la complice de l'assassinat d'une femme Pelletier, trouvée à Vanves, noyée au fond d'un puits dans les dépendances de la Tour Malakoff. Nous avions cru devoir garder la plus grande réserve en présence d'une accusation dont la jalousie pouvait être le seul mobile.

Mais aujourd'hui, l'affaire est entrée dans une nouvelle phase. Albert, qui était écroué au dépôt, a fait mander M. Jacob, chef de la sûreté, à midi, et, tout en confirmant sa première déclaration, a fait des aveux complets, qu'il a renouvelés devant le juge d'instruction.

La Tour Malakoff qui jouissait d'une grande réputation, comme établissement contenant jeux, bal, café, etc., avant la guerre de 1870, était la création d'un sieur Chauvelot, rôtisseur, rue Dauphine, qui, en 1855, avait fait élever près de la porte des fortifications, dite porte de Vanves, une construction sur laquelle étaient peints avec plus ou moins d'exactitude les diverses épisodes de la guerre de Crimée, dont les souvenirs glorieux n'avaient pas encore été effacés par nos désastres.

La guerre de 1870 survint : ce qui avait été un lieu de plaisir devenait, pour nos ennemis, un jalon, un point de mire. La Tour Malakoff fut renversée et abandonnée. Elle resta longtemps en cet état, et ce n'est qu'en 1875 que, par charité, et aussi pour faire exercer une surveillance, le propriétaire autorisa les époux Pelletier à s'installer dans ces ruines. Il confiait en même temps, à leur garde, divers objets, débris de son ancienne splendeur.

Le 25 août, la femme Pelletier n'était pas trouvée au domicile par son mari, mais comme elle allait parfois voir une de ses amies, rue Oberkampf, et y couchait, il ne s'inquiéta pas.

Ayant acquis la certitude qu'elle n'avait pas paru chez cette amie, il informa le commissaire de police : des recherches furent faites partout, et enfin on découvrit, au fond du puits de la maison, le cadavre de la malheureuse.

De l'autopsie faite à la Morgue, par le docteur Bergeron, il résulta que la victime avait dû être frappée d'un coup violent porté dans la poitrine; qu'on lui avait comprimé la bouche avec un morceau de toile qui fut retrouvé dans le puits, et qu'enfin on l'avait noyée.

Le vol devait avoir été le mobile du crime. La chaîne, la montre et les boucles d'oreille de la dame Pelletier avaient été enlevées, ainsi qu'une pendule, une cave à liqueurs, des couverts, une labatière en argent et une théière en ruolz. Les soupçons se portèrent, dès lors, sur un Suisse, Albert, briquetier, âgé de 25 ans, qui, parfois, venait coucher à la maison. Il ne pût être retrouvé.

Quel rôle la fille Lawoite a-t-elle joué dans ce lugubre drame? Quels motifs ont poussé Albert à la dénoncer? C'est ce que l'instruction commencée nous apprendra.

— LES PÉRIPÉTIES DU LIEUTENANT PUSHIN. — On ne saurait se défendre d'une profonde émotion en lisant dans l'histoire de la marine française le récit de ces combats sur mer, où nos pères, au milieu de la bataille, se lançaient sur des vaisseaux ennemis avec des brûlots qu'ils commandaient. Que de vaillants officiers ont payé de leur vie ces luttes héroïques, sombrant avec leurs brûlots coulés par la mitraille ou sautant avec le vaisseau ennemi! Les brûlots ont disparu; les torpilles les ont remplacés et la mission des officiers torpilleurs est aussi périlleuse que celle des capitaines de ces navires incendiaires; nous en avons un exemple dans le combat livré devant Sulina au monitor turc *Idylalié*; nous en avons donné le dénouement; en voici les détails :

Les Russes avaient prévu une attaque à l'embouchure de Sulina. Cinq bateaux-torpilles avaient été transportés d'Odessa à quelques milles de Sulina; quand la nuit arriva, ils furent mis à la mer à la faveur de l'obscurité, longèrent la côte pour aller se jeter sur les monitors turcs mouillés dans la rivière.

La plus grande surveillance régnait à bord des cuirassés, et l'amiral Hobart-Pacha avait formé autour de son escadre un véritable chapelet avec ses embarcations reliées au moyen de chaînes. La nuit était profonde; les torpilleurs n'aperçurent probablement pas les chaloupes; en démasquant l'embouchure de la rivière, ils se lancèrent à toute vapeur sur les monitors turcs. Tout d'un coup les machines s'arrêtèrent, un jet de vapeur s'élança par le tuyau d'échappement, indiquant aux Turcs la position de leurs ennemis. Un feu terrible s'ouvrit sur les torpilleurs, qui durent s'enfuir au plus vite. Par un hasard inexplicable, le bateau commandé par le lieutenant Pushin fut seul à franchir l'obstacle.

L'officier russe disposa la torpille; en ce moment, une gerbe d'étincelles jaillit de la cheminée; le vaisseau turc *Idyladié*, sur lequel se dirigeait le torpilleur, fit converger sur lui les feux de sa puissante batterie. Une explosion se fit entendre, un boulet avait frappé la torpille et l'avait fait éclater. Une énorme colonne d'eau s'éleva, et, retombant en grande partie sur le torpilleur, éteignit ses feux. Le cuirassé turc était si près, que beaucoup d'eau couvrit son pont à l'avant, et les éclats de la torpille causèrent quelques légères avaries.

Pushin désarmé, n'avait plus que la fuite pour salut; il voulut marcher en arrière; mais la machine ne fonctionnait plus; son bateau allait être pris, il le coula. Quand les embarcations turques arrivèrent, elles ne trouvèrent que le digne capitaine du torpilleur et son équipage soutenus sur l'eau par leurs ceintures.

C'est ainsi que dans cette attaque nocturne le lieutenant Pushin a passé par toutes les phases les plus dangereuses du combat naval, en montrant constamment un admirable sang-froid.

— Les habitants de la ville de Marseille ont offert au général Espivent de la Villeboisnet, le vainqueur de la commune de Marseille, une superbe épée d'honneur. Sur sa lame, du plus pur acier damasquiné, se trouve gravé :

Au général Espivent de la Villeboisnet
les Marseillais reconnaissants
4 avril 1871.

La poignée, en argent massif, agrémentée d'or, est formée de trois figures représentant la Religion, la Gloire et la Patrie qui soutiennent une petite forteresse au haut de laquelle se trouve la boule du monde, formant pommeau. Un Génie ailé, tenant une flamboyante épée sur une hydre à trois têtes, en forme la garde. Sur la coquille, on voit, d'un côté l'écusson de la ville de Marseille, avec son exergue : *Corde et bracchio*, et les armes du général, dont la devise est : *Sine maculâ semper*.

Le fourreau de cette magnifique épée est en velours rouge, garni d'argent ciselé. Aujourd'hui même, ce souvenir de la population marseillaise doit être adressé, dans un écrin de cuir rouge, au célèbre et brave général.

Tribunaux

— Un procès qui dure cinquante ans. — 200 millions.

Un procès, qui durait depuis près de cinquante ans, et qui pendant ce long espace de temps a été soutenu avec une énergie sans égale par la même personne, vient d'avoir son dénouement devant la cour de la Louisiane.

En 1808 un riche irlandais, M Daniel Clark, épousait à Philadelphie, devant un prêtre catholique, une française, Mlle Julie Carrière. Il mourut en 1828, laissant une fille et des propriétés considérables à la Nouvelle-Orléans. Le mariage avait été tenu secret, on avait même allégué qu'il était nul, Mlle Carrière ayant épousé un M. de Grange qui fut accusé de bigamie.

Les exécuteurs testamentaires s'opposèrent aux prétentions de miss Myra Clark, par ce motif qu'elle n'était pas enfant légitime du défunt. Voilà bientôt un demi siècle que l'affaire est engagée, et, au milieu des péripéties qui tiennent du roman, miss Mira Clark, devenue plus tard Mme Gaines ne s'est pas découragée un seul instant.

On l'a vu, abandonnée de tous les avocats, plaider elle-même plusieurs heures de suite pour établir sa légitimité et pour rentrer en posession des immeubles que détient, depuis la mort de son père, la ville de la Nouvelle-Orléans.

Elle a enfin obtenu gain de cause. Le mois dernier, le juge Bilings, du district de la Louisiane, a décidé que Mme Myra Clark Gaines était bien la fille légitime de M. Daniel Clark, et par suite, héritière des propriétés situées à la Nouvelle-Orléans et ayant appartenu à son père. Mme Clark Gaines a maintenant soixante-dix ans. Cette décision, qui paraît définitive, la fait entrer en possession d'une fortune évaluée à 40 millions de dollars (200 millions de fr.)

CHOSES ET AUTRES

***

L'éducation chez nos politiciens du jour :

— Il n'y a qu'un chemin pour arriver à quelque chose, disait un futur politiqueur : le barreau! Aujourd'hui tout le monde est avocat ou imbécile; il faut qu'on soit l'un ou l'autre.

Un négociant répondit :

— Ne peut-on dire l'un et l'autre ?

***

Le cynisme de la fille Boyer, condamnée récemment par la cour d'assises de Marseille et la déposition non moins caractéristique de la fille Laouatte, dans l'affaire de la tour Malakoff, préoccupent en ce moment l'opinion publique.

Cette absence de toute sensibilité fait l'objet de maintes conversations.

— La sécheresse du cœur n'est pas un phénomène spécial à la classe des criminels, disait à ce propos un savant philosophe, j'ai connu une grande dame très-riche et très-affable à qui le sentiment de la famille était absolument étranger. « Je n'ai jamais rien aimé », disait cette femme très-sincèrement.

— Pas même vos enfants.

— Si — quand ils étaient petits.

— Et vos diamants?

— Quand ils étaient gros.

***

— Un Ottoman passe son baccalauréat. Le professeur, pour le mettre à l'aise, lui demande quelques citations d'auteurs grecs. La question n'en embarasse pas moins le candidat, que le débonnaire examinateur cherche à remettre sur la voie.

— Voyons, dit-il, vous n'êtes pas sans avoir entendu parler d'un auteur bien connu... par exemple, Homère ?

— Oh! oui, répond vivement l'autre ; Omer-Pacha.

NOUVELLES DU MATIN

Paris, 7 juillet, nuit.

Un télégramme de Rome dément la mort du Pape. Le Pape a reçu aujourd'hui même plusieurs personnes.

Télégramme de S. E. le ministre de la guerre de Russie.

Simnitza, lundi 20 juin 2 juillet.

S. A. I. le commandant des troupes du Caucause annonce, par télégraphie, que les troupes de Dervisch pacha à Batoum ont reçu des renforts considérables, ce qui a forcé le général Oklobjio de prendre des mesures en vue de la concentration de ses troupes sur une position plus avantageuse.

En conséquence, après avoir repoussé le 12 24 juin, l'attaque des Turcs, et leur avoir infligé des pertes tellement grandes qu'on a dû enterrer un nombre énorme de cadavres ennemis, abandonnés sur le champ de bataille et aux environs, le général Oklobjio a concentré ses troupes, le 17/29 juin, devant Moukhaestaté.

En Abkhasie, le général Alkhazow a attaqué le 15-27 juin l'ennemi devant Otchimtchiry, et lui a infligé de grandes pertes.

Les troupes ennemies se composaient, outre les irréguliers, d'infanterie régulière avec de l'artillerie; dans le nombre, il y avait des troupes égyptiennes.

Malgré un feu violent de navires ennemis, au nombre d'abord de trois, puis, de neuf, et qui nous prenait de flanc, nos pertes ne dépassent point 250 hommes tués et blessés.

Berlin, 7 juillet.

Le prince Bismarck est parti ce matin pour Varzin. Il a reçu hier l'ambassadeur d'Angleterre.

DISCOURS DE M. GAMBETTA

Paris, dimanche matin, 6 h. 46 m.

M. Gambetta répondant à une députation de français réfugiés en Suisse, dit qu'il n'existe aucune inquiétude sur l'issue de la lutte, aucun trouble n'est à craindre.

L'ex-dictateur a loué M. Thiers dont il prétend que la santé est parfaite.

Il dément que lui-même prétende figurer dans une alternative plébiscitaire.

Paris, dimanche matin.

L'*Officiel* publie la nomination de M. Bayneal, comme procureur général à la cour de cassation, en remplacement de M. Renouard, démissionnaire.

Paris, dimanche matin.

Les dépêches russes prétendent que les troupes du Czar occupent Tirnova.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

New-York, 7 juillet

Des nouvelles du Mexique, en date du 30 juin, annoncent que les ordres donnés par le général Ord, commandant les troupes américaines, causent quelque agitation.

Le *Journal officiel* mexicain accuse les Etats-Unis d'avoir violé les traités et le droit des gens. Le ministre américain a adressé un memorandum au gouvernement mexicain et aux représentants des Etats Unis à l'étranger, dans lequel il déclare que les ordres donnés par le général Ord, ont été mal interprétés, le général Ord voulant simplement réprimer le maraudage sur les frontières au cas où le Mexique ne pourrait pas réussir.

D'après les dernières nouvelles, le gouvernement mexicain paraissait vouloir insister pour que les ordres en question fussent modifiés.

DERNIÈRE HEURE

Paris, dimanche matin.

Le *Mot d'Ordre*, qui remplace la *Marseillaise*, ne croit pas que la réélection des 363 suffise pour la délivrance. Il demande une Chambre d'amnistie.

Il ajoute qu'il est opportun d'exiger des garanties des candidats du centre gauche.

Les journaux républicains publient le texte d'une consultation du comité républicain relative au colportage, cette consultation explique que dans le cas où la loi est violée, les journaux et les distributeurs peuvent actionner les préfets, etc.

BANQUE NATIONALE
Place Vendome à Paris
Société Anonyme, capital : 4.000,000

TABLEAU des VALEURS NON COTÉES

DÉNOMINATIONS	Prix d'émission	Jouissance	Capital social	Dernier dividende	Actions remboursées	Obligations remboursées	Prix de remboursement	Actions à lots	Obligations à lots	Prix du lot	Dernier cours	Date du dernier cours
Bateaux-Omnibus	500	oct.	3.000.000	25	1	1	500	1	1	500	1.000	1 juin 1876
Docks de Paris	500	oct.	1.000.000	25	1	1	500	1	1	500	1.000	1 juin 1876
Docks de Paris (Jouissance)	125